Le P'tit Salperwickois

Novembre 2022

n°18

Edito

Chères Salperwickoises, Chers Salperwickois,

Après ces longs mois de restrictions pour raison sanitaire, nous sommes heureux de reprendre une vie sociale mais toutefois en restant vigilants. Cette rentrée s'annonce avec un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat tant pour les ménages que pour les collectivités. La guerre en Ukraine n'en finit pas, les aléas climatiques que nous venons de vivre dans notre pays fragilisent notre quotidien.

Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir. L'action municipale se poursuit dans l'intérêt de chacun, au service de tous. Dans la période que nous vivons, je dois vous avouer que ce n'est pas facile et qu'il faut y accorder une énergie considérable. Nous avons la chance de nous rencontrer et d'échanger autour des manifestations communales et associatives. Un grand merci aux bénévoles.

Avec l'équipe municipale, je donne rendez-vous aux nouveaux arrivants 2020, 2021 et 2022, le vendredi 13 janvier 2023 à 18H30 à la salle communale lors des vœux.

C'est toujours avec le même plaisir que je vous retrouve à cette cérémonie qui nous permet d'échanger nos vœux de façon un peu formelle, mais qui reste avant tout une grande réunion de village, essentielle parce qu'elle vous permet aussi de vous rencontrer. Ces traditionnelles cérémonies ont une véritable fonction de convivialité et confirment notre appartenance à une même communauté de vie.

Je vous souhaite une bonne fin d'année

Très sincèrement,

Michel MARTINOT

REPUBLIQUE FRANCAISE *Télégramme* POSTES ET TELEGRAMMES

SALPERWICK

Horaires de la Mairie : Lundi de 9H à 12H et de 14H à 18H, Le mardi et le jeudi de 14H à 18H; le vendredi de 9H à 12H. Fermé le Mercredi!

Permanence du maire et des adjoints le mercredi de 18H30 à 19H30

Colis des aînés 2022 : Les conseillers municipaux effectueront la distribution le samedi 17 décembre dans la matinée

Rédaction et mise en page :

Caroline MINEBOIS,
Cécile MESMACQUE,
David DECOVEMACKER.

Nous contacter:
Journal@salperwick.fr

Informations communales

Impôts fonciers - Budget 2022

Lors du vote du budget 2022, la commune a décidé de maintenir le même taux d'imposition. Il faut néanmoins savoir que ce taux (35.5% sur le foncier bâti) n'est plus comparable au taux de 2020 car la réforme de la taxe d'habitation (suppression) a amené l'état à compenser cette perte de revenu par le reversement de la taxe foncière du département.
Ainsi en 2021, le taux est passé de 13% (taux communal 2020) à 35.5% (addition du taux communal de 13% et du taux du département de 22.5%) tout en étant écrêté à la somme de la taxe foncière et de la taxe d'habitation de 2019.

Alors pourquoi les impôts fonciers ont-ils quand même augmenté?

Plusieurs raisons à cela:

- la base de calcul de l'impôt foncier se fait sur la valeur locative du logement et cette dernière est gérée par l'état qui a procédé à une revalorisation de 3,35% en 2022 (voir "base" page 2 de votre avis de taxes foncières)
- la CAPSO a doublé en 2022 son taux, passant de 1,44% à 3,11%
- la taxe ordures ménagères est passée de 10,55% à 11,75%
- la taxe Gemapi est passée de 1,36% à 1,4%

Suivant les cas, ces évolutions impactent le montant de l'impôt foncier**....** même si la commune n'a pas augmenté le taux d'imposition.

Contrôle des travaux et des constructions

La procédure de déclaration de travaux est désormais dématérialisée et s'effectue en ligne:

https://gnau19.operis.fr/payssaintomer/gnau/#/ (guichet numérique des autorisations d'urbanisme)

Toute demande de permis de construire ou de travaux peut faire l'objet d'un contrôle a posteriori, contrôle réalisé par les services de la CAPSO; Chacun a pu voir dans la presse le cas d'un de nos citoyens qui se voit contraint de démolir la partie d'un bâtiment pour non respect des règles d'urbanisme.

Nous ne pouvons que vous inviter à réaliser vos travaux en parfaite conformité avec le dossier déposé.

Location de la salle communale

Le tarif reste inchangé pour les Salperwickois, à savoir 180€ pour la petite salle et 300€ pour la grande salle; en revanche face à des exagérations, la location à ce prix est désormais limitée à une fois par an et par foyer. Une location supplémentaire se fera au prix de 300 € pour la petite salle et 500 euros pour la totalité de la salle.

Informations communales

Abribus

Demandé par la CAPSO et afin de garantir la sécurité de nos jeunes collégiens et lycéens, l'abribus de la clé des champs a été déplacé de l'autre côté de la route, côté de montée dans le bus. Les travaux de cette nouvelle installation ont été assurés, dans un premier temps, par les employés communaux, aidés de Monsieur le Maire et de notre second adjoint pour les fondations et le mur de soutènement. L'abribus par lui-même a été posé par la société URBANEO. Le coût de cette installation s'élève à la somme de 3792 euros.

Tarifs annuel des emplacements des barques

A compter de janvier 2023, les tarifications annuelles des emplacements au quai communal seront les suivantes :

Cas 1: le locataire de l'emplacement de bateau est un habitant ayant sa résidence principale à Salperwick
Cas 2: le locataire de l'emplacement de bateau n'a pas sa résidence principale à Salperwick
Cas 3: le locataire de l'emplacement de bateau n'a pas sa résidence principale à Salperwick et il ne peut pas justifier de l'acquittement d'une taxe d'habitation ou de l'impôt foncier dans la commune de Salperwick

Emplacements concernés	Cas 1	Cas 2	Cas 3
emplacements n°68 à 71	93 €	123 €	140 €
Emplacements n°5 à 37	98 €	128 €	145 €
emplacements portant les numéros de 1 à 4 et de 38 à 46	118 €	148 €	165 €
emplacements portant les numéros de 47 à 67	148 €	178 €	195 €

Les habitants ayant leur résidence principale à Salperwick et qui habitent dans le marais bénéficieront d'un demi-tarif.

Tarifs cantine et garderie

Depuis la rentrée de septembre 2022, les tarifs de la cantine et de la garderie sont les suivants :

	Cantine (repas)	Garderie à la séance*
Résident de la commune	3,50 €	1,60 €
Non résident de la commune	3,90 €	2,00 €
Repas Adulte	4,50 €	

* A la séance : pour toute fréquentation de la garderie, valable le matin ou le soir (quelle que soit la durée de présence de l'enfant)

Informations communales

Ducasse 2022

Le 27 Août 2022, le comité des fêtes et son président ont été très heureux de pouvoir vous inviter au repas annuel de la ducasse, 1er évènement depuis la crise sanitaire. Le repas et la soirée se sont merveilleusement bien déroulés. Les convives présents ont tous apprécié ces instants de retrouvailles et de partage. Le village reprend vie petit à petit et nous vous souhaitons tous une bonne santé.

Repas des ainés

Le 18 septembre 2022, après deux années d'absence pour raisons sanitaires, nos aînés, entourés de quelques élus, se sont retrouvés pour leur traditionnel repas offert par la commune.
En ouverture, Monsieur le Maire a pris la parole pour dire sa satisfaction de ces retrouvailles tant attendues et souhaiter à tous de passer un excellent moment de convivialité, de partage et de papotage.
Le repas, proposé et servi par un traiteur local, « la Ducasse », a fait l'unanimité tout comme l'animation musicale proposée par Delphine.
Rendez-vous est pris pour l'année prochaine alors pensez à réserver votre dimanche 15 octobre 2023.

Formation au D.A.E.

Le 21 Septembre 2022, une formation à l'usage du défibrillateur a été suivie par une dizaine de personnes du village, dont des conseillers, des présidents d'association et des résidants. Un suivi à cette formation sera proposé aux participants. Depuis l'installation du DAE, il est réconfortant de savoir que plusieurs personnes savent désormais l'utiliser et sauraient s'en servir en cas de besoin.

Béguinage

Le projet de transformation de la « ferme DEROO » en béguinage prend forme et la commune s'apprête à travailler avec le bailleur Flandre Opale Habitat qui a proposé un aménagement mixte pouvant accueillir dans une partie des familles et dans l'autre partie des personnes âgées.
Ce projet impose cependant la destruction des bâtiments existants.

Informations communales

Coût de l'électricité lors des locations de la salle communale

Lors de la location de la salle, l'électricité n'est pas incluse dans le forfait de location comprenant la salle, le mobilier et la vaisselle. Jusqu'à présent, le kwh consommé était facturé 10 centimes, ce qui est en réalité le tiers du prix d'achat par la commune. Dans un souci de rééquilibrage du coût et pour sensibiliser chacun à l'utilisation mesurée de l'électricité, le kwh est désormais facturé à 18 centimes, ce qui est encore inférieur au prix d'achat. Alors oui, la facture d'électricité peut s'élever désormais à quelques dizaines d'euros lorsqu'on utilise le chauffage et la totalité des équipements de la cuisine.

Qu'on se le dise, afin que personne ne soit surpris …

Dessine-moi la sécurité au sein du village!

Le 10 juin dernier, le thème de la sécurité et de l'aménagement du village était à l'ordre du jour d'une réunion entre élus et habitants de Salperwick.

Après une présentation générale du sujet, les participants ont formé trois groupes qui ont travaillé à imaginer les solutions possibles dans les différents secteurs du village.

Face aux vitesses excessives rencontrées, nous allons mettre en œuvre différents moyens tels que ralentisseurs, écluses, zone 30 avec probablement une généralisation du régime de priorité à droite (en venant de la route départementale, la priorité sera donnée à la rue du Bogaert par exemple) et en revoyant la signalisation à certains carrefours, comme par exemple un panneau Stop au niveau du croisement rue du Bogaert/rue du Noir Cornet pour donner désormais la priorité à la rue du Noir Cornet.

Les solutions imaginées à l'aide des habitants font l'objet d'un chiffrage afin de travailler au financement des travaux nécessaires et à la planification dans le temps.

La Voix du Nord a relaté une synthèse de cette réunion dans l'édition du 15 juin dernier.

Informations communales

Don aux Ukrainiens

Compte tenu de la situation difficile en Ukraine, la commune a décidé en 2022 d'apporter son soutien à l'association "Amis de la fondation Saint-Omer valeurs transatlantiques" pour un montant de 800€.
Cette association a accompagné et accompagne toujours l'initiative lancée par Marie Haynes (Tilques) qui a géré l'accueil d'Ukrainiens dans les foyers audomarois. A salperwick, ce sont trois familles qui ont hébergé des Ukrainiens et pour certaines d'entre-elles, c'est toujours le cas. Bravo pour leur initiative!

Médaillés

Le samedi 27 août ont été remises les médailles d'honneur du travail:
Echelon Argent: Anne Tiquet, Stéphane Muyl
Echelon vermeil: Anne Tiquet, Christophe Cresson, Laurence Cresson, Thierry Delpouve, Christophe Grossier
Echelon or: Hervé Rolin, Anne Tiquet
Echelon grand or: Elie Coppey, Jean-Louis Castelain

Cette cérémonie fut également l'occasion de remette la médaille de la jeunesse et des sports, échelon argent, à Monsieur Guy Andouche, président de l'Association des anciens élèves et amis de l'école de Salperwick (Club de tir).

Euro Véloroute

En référence au célèbre voyage de l'archevêque de Canterbury jusqu'à Rome au 10e siècle, l'EuroVelo n°5 relie Londres au Sud de l'Italie sur près de 3 200 km. L'itinéraire traverse le Nord de la France et après une incursion en Belgique et au Luxembourg, la Moselle et l'Alsace, direction l'Italie!

Le tracé entre Saint-Omer et Calais est en cours d'étude et il devrait passer par le centre de notre village.
En effet, après un passage dans la rue du noir cornet à Saint-Martin-lez-Tatinghem, le tracé prévu passerait à Salperwick par la rue du Noir Cornet, puis à l'arrivée au centre du village il se poursuivra rue de la Clé des Champs pour ensuite emprunter la rue du Brandevert afin de rejoindre Tilques.
Cet investissement européen va faciliter la mise en œuvre d'éléments de sécurité pour les routes incluses dans le trajet en travaillant sur la cohabitation des véhicules avec les vélos. Alors Canterbury ou Rome? à vous de choisir!

Du côté de l'école

Cette année, la kermesse de l'école était sur le thème de « la croisière s'amuse » ; un thème très judicieux au grand bonheur des enfants et des parents, à l'approche des vacances et de l'été. Des poissons, des crabes, des matelots, des vahinés, des petits bateaux, des navires et des pirates, des nageurs, des plagistes et des vagues, Ce fut un régal pour nos yeux de voir tous ces enfants nous présenter le spectacle qu'ils avaient préparé avec leur institutrices respectives, suivi par la remise des prix offerts par la mairie. Sans oublier les différentes activités proposées aux stands qui ont été installés à l'extérieur. Tout le monde a pris beaucoup de plaisir, tant les enfants que les parents et les autres spectateurs. Merci aux enfants et au corps enseignant pour ces merveilleux instants, un spectacle de toute beauté et riche en couleurs.

Les inscriptions 2023/2024 sont ouvertes dès le mois d'avril par téléphone auprès de Mme Pouillerie (tél: 0321398930 mail: ce.0621680p@ac-lille.fr). En fin d'année scolaire seront organisées des journées découvertes pour les nouveaux élèves accompagnés de leurs parents.

Du coté des associations

Association des anciens élèves et amis de l'école de Salperwick (Club de tir)

Après deux ans de veille suite à la pandémie covid, l'Amicale de tir a repris ses séances au début de cette année (tir à la carabine, au pistolet, à l'arc). L'assemblée générale et la remise des prix et coupes aura lieu le samedi 3 décembre à 17H00 à la salle communale.
Pour 2023, les tirs mensuels reprendront début janvier; pour toute information tél 06.72.26.55.53

Gazous d'Saubruit

Au sein des Gazous d'Saubruit, Nathan (10 ans) a pris ses fonctions en tant que batteur depuis le début de l' année. Nathan a déjà effectué plusieurs prestations avec le groupe. La prochaine prestation est prévue à Wizernes le 13 novembre pour le Téléthon (don reversé lors du téléthon de Salperwick).
L'assemblée générale de l' association se déroulera le mercredi 14 décembre à 18h30. Les répétitions des Gazous se font le mercredi de 18h30 à 20h30 (salle communale) .

Devoir de mémoire

Le temps avait fait son affaire …. et il devenait difficile de lire les noms de nos compatriotes gravés sur le monument aux morts; face aux devis plutôt élevés, c'est finalement un conseiller municipal qui s'est chargé du rechampissage. Rendez-vous le 11 novembre à 11H30 pour honorer nos morts!

Recensement citoyen à 16 ans

Le recensement citoyen est obligatoire pour toutes les personnes de nationalité française âgées de 16 à 25 ans. Cette formalité est indispensable pour avoir le droit de se présenter au baccalauréat, au permis de conduire et tout concours ou examen public. Il permet en outre la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) par le Centre du Service National. Ainsi que l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Les modalités pour se faire recenser dépendent de l'âge : si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents ; si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Etat Civil

Naissances: *bienvenue à*

Kalie JOYEZ née le 6 Août 2021
Maé BERNARD né le 13 Novembre 2021
Hugo HAVART né le 24 Juin 2022
Faustine TRUANT née le 15 Juillet 2022

Décès: *toutes nos condoléances aux familles de*

Francine GENEAU-VANDOMME décédée le 25 Août 2021
Agnès MOREAU-MIEZE décédée le 4 Novembre 2021
Colette MESMACQUE-BEAUCHAMP décédée le 17 Septembre 2022

Mariages: *tous nos vœux de bonheur*

Ouria EMBARKI et Benoît DEFEUILLE le 28 Janvier 2022
Raphaëlle BONIFACE et Franck TROTTIN le 30 Avril 2022
Séverine RINGOT et Olivier BONIFACE le 13 Août 2022
Juliette RECTON et Philippe PAILLARD le 20 Août 2022
Océane MOUILLIE et Pauline CONDETTE le 20 Août 2022

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants, arrivés au cours de l'année 2020, sont invités à se faire connaître auprès de la Mairie, trois possibilités:

- en se rendant sur place aux heures d'ouverture
- En téléphonant au 03.21.95.63.64
- Par courriel à **mairie@salperwick.fr**

L'accueil des nouveaux habitants s'effectuera lors de la cérémonie des vœux le vendredi 13 janvier 2023 à 18H30.

Agenda

Date	Manifestation	Organisateur
Samedi 26 novembre 2022	Téléthon	Comité des Fêtes
Samedi 3 décembre 2022 17H	A.G Club de tir	Club de tir
Samedi 10 décembre 2022	Arbre de Noël	Ecole
Samedi 17 décembre 2022 (matinée)	Distribution du colis des aînés	Mairie
Vendredi 13 janvier 2023 18H	Cérémonie des voeux	Mairie
Jeudi 18 mai 2023	Brocante	Comité des fêtes
samedi 21 janvier 2023	Concours de belote	Comité des Fêtes
Samedi 17 juin 2023	Kermesse	Ecole